

**COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL  
JEUDI 05 OCTOBRE 2023 – 18H00  
SALLE DES FÊTES LOUIS PUJOL - BOMPAS**

L'an Deux Mille Vingt Trois et le cinq octobre à dix-huit Heures, le Comité Syndical du SYDEEL66, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Salle des Fêtes Louis PUJOL Commune de BOMPAS sous la Présidence de M. Jean MAURY, Président.

**Date de la Convocation : 29/09/2023**

**MEMBRES EN EXERCICE : 59****MEMBRES TITULAIRES PRESENTS : 27**

BERNARDY Laurent	PORTEIX Yves
BOBE Jean	PUIG Louis
BRUNELLE Laurent	PUJOL Gérard
DIDIER Claude – Quitte la séance à 19h (après vote du Pts3	ROIG Robert
ELIAS Gérard	SANCHEZ Sébastien
FANTIN Gilbert	SCHMITT Henri
FOURCADE Didier	SILVESTRE Joseph
GILLARD André - Quitte la séance à 19h (après vote du Pts3	SOLER Gérard
GRAU Claude	SOURRIBES Pierre
JORDA Edmond - Quitte la séance à 19h (après vote du Pts3	SUCH Christophe
MARTINEZ Théophile - Quitte la séance à 19h (après vote du Pts3	TARDA Robert
MAURY Jean	VIGNAU Gilbert
PASCUAL Robert	VINCIGUERRA Jean-Louis
PEREZ Michel	

**MEMBRES SUPPLEANTS PRESENTS : 03**

PALOFFIS Guy suppléant de BILLES Jean-Paul
PLAZA Gérard suppléant de JALLAT Jean-Louis
MACABIES André suppléant de Philippe CAMPS

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES : 26**

ARIS Jean-Marie	LLOBET Guy
ARNAUDIES Jacques	LOPEZ Thierry
AUROY Jean-Jacques	MARGUERON Gérald
CANSOULINES Hervé	MAROT Jean-Marie
CASAS Gilles	MAYDAT Jean-Marie
CHAMBON Jean-Louis	PENEL Franck
FARRE Joseph	PI Sébastien
GARCIA-VIDAL Madeleine	PONSA Serge
GIBERT Jean-Michel	PORTEILS Ludovic
GOMEZ Claude	PUIGNAU Alexandre
GOT Alain	SIRACH Joseph
GOT Patrick	TORRENS Jean-Claude
LAURENT Jean	TRISTANT Benoît

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : 03**

THIBAUT Jean-Jacques à Jean MAURY
Michel GARCIA à GRAU Claude
GARRIDO Roger à JORDA Edmond

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur Joseph SILVESTRE

Le Président du Sydeel66 remercie Madame le Maire, Laurence AUSINA, de la Commune de BOMPAS, pour son accueil, et profite de l'occasion pour lui remettre la médaille du syndicat.

Madame Laurence AUSINA, remercie le Sydeel66 pour son travail à l'échelle départementale et annonce que la commune de Bompas rejoindra bientôt la liste des communes adhérentes à la compétence Eclairage public.

Dans un premier temps, le Président rend compte des décisions prises par délégation du Comité Syndical et des délibérations du Bureau Syndical.  
Aucune observation des membres présent n'a été formulée.

Après avoir constaté que le quorum été atteint (30 membres présents), le Président a ouvert la séance par le premier point inscrit à l'ordre du jour :

### **ORDRE DU JOUR**

- 01 - Désignation d'un secrétaire de séance
- 02 - Approbation compte rendu de la séance du 15 juin 2023
- 03 - Décision modificative N°9 du budget principal
- 04 - Avenant à la convention « appui commun » relative à l'usage des supports du réseaux publics de distribution d'électricité pour le déploiement d'un réseau de communications électroniques
- 05 - Déclassement et dépose de 300ml de réseaux torsadé – Commune de LESQUERDE
- 06 - Adhésion des communes de FOURQUES, LLAURO, ST HIPPOLYTE, VILLELONGUE DE LA SALANQUE et BROUILLA
- 07 - Convention de Co-maitrise relative au plan lumière PMM/SYDEEL66 - Commune de LLUPIA
- 08 – Approbation de Schéma Départemental des Infrastructures de recharge pour Véhicules Electrique « SDIRVE »
- 09 – Adhésion de la commune de NOHEDES
- 10 – Avenant convention de valorisation des Certificats d'Economies d'Energie « CEE » - SYDEEL66/GREEN PRIME
- 11 – Création poste de technicien à temps partiel et modification du tableau des effectifs
- 12 – Fixation du tarif des encarts publicitaires agenda et sous-mains
- 13 – Frais de participation au salon ENERGAIA à MONTPELLIER

### **INFORMATIONS DIVERSES AU COMITE SYNDICAL – QUESTIONS DIVERSES**

-  Actualité Nouveau siège social
-  Cérémonie des vœux

**01 : DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE -****Délibération N°CS57042023****RAPPORTEUR** : Jean MAURY, Président

Monsieur le Président demande au Comité Syndical de bien vouloir procéder à la désignation d'un secrétaire de séance.

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés **DESIGNE Monsieur Joseph SILVESTRE**, secrétaire de séance

Votes exprimés : **33**Pour : **33**Contre : **0**Abstention : **0****02 : APPROBATION PROCES VERBAL SEANCE DU 15/06/2023****Délibération N° CS58042023****RAPPORTEUR** : Jean MAURY, Président

Le Procès-verbal de la réunion du 15 juin 2023 a été diffusé à l'ensemble des délégués sous forme dématérialisée. Monsieur le Président demande à l'assemblée si celui-ci n'appelle aucune observation.

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés **APPROUVE**, le procès-verbal de la séance du 15 juin 2023.

Votes exprimés : **33**Pour : **33**Contre : **0**Abstention : **0****03 : DECISION MODIFICATIVE N°9 DU BUDGET PRINCIPAL****Délibération N° CS59042023****RAPPORTEUR** : Edmond JORDA – Vice-Président

Monsieur le Vice-Président expose à l'Assemblée les différents mouvements budgétaires tels que décrits ci-dessous :

**1/ OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS : Inscriptions nouvelles Opérations au BP 2023 (Annexe 1) :**

Suite à l'accord de communes pour la réalisation de nouveaux travaux qui doivent débiter cette année 2023, il est nécessaire de créer de nouvelles opérations pour compte de tiers et d'inscrire les nouveaux crédits en dépenses et en recettes d'investissement, pour chacun des plans de financement approuvés, sur les réseaux Eclairage Public et Communications Electroniques. Ces crédits nouveaux sont à inscrire au BP 2023 en investissement dépenses au chapitre 4581 + N°OP et recettes au 4582 + N° OP, fonction 512 pour le réseau Eclairage Public et fonction 758 pour le réseau France Télécom.

OP N°834 ST JEAN PLA DE CORTS Chemin du Moulin Phase 1

OP N°835 PEZILLA LA RIVIERE Rue de la Têt, Joseph de Coma, des Orangers et Sant Sadumi

OP N°836 ESPIRA DE L'AGLY Rue du Docteur Coste

OP N°837 FONTRABIOUSE Village d'Espousouille Tranche 1

OP N°838 ST JEAN PLA DE CORTS Chemin du Moulin Phase 2

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT :**

Le montant de leurs dépenses totales représente la somme de + 223 787.88 € (chacune des opérations pour compte de tiers étant détaillées dans l'annexe 1)

**RECETTES D'INVESTISSEMENT :**

Le montant de leurs recettes totales représente la somme de + 223 787.88 € (chacune des opérations pour compte de tiers étant détaillées dans l'annexe 1)

## 2/ PROGRAMME ACTEE 2 MERISIER- Virement de crédit au BP 2023 :

Le Sydeel66, coordonnateur du projet d'accompagnement des collectivités dans la planification des travaux de rénovation énergétique, a en charge les demandes d'acomptes auprès de la FNCCR pour l'ensemble des membres, la perception des différentes aides et le reversement à chaque membre. Suite au lancement de l'appel de fonds n°4 en octobre 2023, il y a lieu de faire un virement de crédit du compte 6156 « maintenance » soit – 70 000.00 € vers le compte 657363 fonction 632 pour + 70 000.00 € pour pouvoir reverser la somme aux différentes collectivités du groupement.

- **APPROUVE** les décisions modificatives n°9 pour les comptes de tiers et le programme ACTEE 2 MERISIER
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à cette décision modificative

Votes exprimés : **33**

Pour : **33**

Contre : **0**

Abstention : **0**

### **19H00**

**A l'issue du vote du point numéro 3 de l'ordre du jour, Messieurs Edmond JORDA, Théophile MARTINEZ, André GILLARD et Claude DIDIER se sont excusés et ont dû quitter la séance.**

**Par conséquent et conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le quorum n'étant plus atteint, les points 4 à 13 n'ont pu être délibérés légalement. Ils seront inscrits conformément à l'ordre du jour de la prochaine séance du Comité Syndical.**

Malgré l'absence de quorum, le reliquat des points inscrits à l'ordre du jour a été présenté à l'assemblée à titre informatif.

## **INFORMATIONS DIVERSES AU COMITE SYNDICAL**

- ✚ **Siège Social :** Le Président informe les membres, de la réunion qui s'est tenue la veille avec le cabinet d'architecture OECO de Toulouse et en profite pour remercier Monsieur Laurent BERNARDY pour sa présence et son assistance dans l'avancée de ce dossier. En effet, les architectes sont à notre écoute et de très bons conseils, ainsi le projet s'affine et l'on se rapproche de ce que nous souhaitons au niveau de l'aménagement des bureaux et du bâtiment en général. Le permis de construire devrait être déposé d'ici la fin d'année.
- ✚ **Cérémonie des vœux :** Le Président informe les membres de son souhait de fixer la cérémonie des vœux du Sydeel66 le vendredi 12 janvier 2024. Toutefois il explique qu'un comité syndical précèdera les festivités et en ce sens suggère de faire cette assemblée la veille, le jeudi ce qui facilitera la présence des élus et favorisera la participation des invités à la cérémonie. En effet après concertation la date du **jeudi 11 janvier 2024** est retenue.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h20.

Monsieur Joseph SILVESTRE  
Secrétaire de séance



Monsieur Jean MAURY  
Président du Sydeel66

